

Contre-rapport international sur les OGM

L'association des petits paysans indiens http://fr.wikipedia.org/wiki/Vandana_Shiva dirigé par Vandana Shiva a publié en octobre 2011 ce rapport qui s'appuie sur des études scientifiques et des expériences concrètes issues des mondes paysans et associatifs.

Il démonte les affirmations suivantes :

- « Les OGM permettraient de réduire l'utilisation des pesticides ». En exemple, une région de l'Inde où la mise en culture du coton transgénique Bt a été suivie de la multiplication par 13 de l'utilisation de pesticides et celui du Brésil où il fallait en 2009 18.7% de plus de glyphosate pour les cultures OGM que pour les autres.
- « Les OGM permettraient de mettre au point des plantes résistantes à la sécheresse ». Or, il existe des variétés comparables obtenues de façon conventionnelle.
- « Les OGM permettraient de lutter contre la faim dans le monde ». Or, les essais pour cultiver des plants transgéniques de manioc, patate douce et autres aliments ont échoué. Les OGM servent le plus souvent à nourrir nos animaux (fourrage) et le réservoir de nos voitures (agrocultures). Les cultures transgéniques sont une extension du modèle industriel actuel qui ne reconnaît pas que la faim dans le monde est un problème de pauvreté, de distribution alimentaire et d'inégalité. Plusieurs études ont conclu que l'agroécologie permettrait d'augmenter suffisamment les rendements pour nourrir tous les habitants de la planète, montrant que le recours aux OGM n'a rien d'une fatalité.

Rapport en anglais : www.navdanyainternational.it

Source : *L'âge de faire*, janvier 2012, n°60, p.5

Cycloville, une entreprise de vélos-taxis

5 ans d'existence, 12 agglomérations en France où cette activité est implantée, des citoyens de plus en plus nombreux à apprécier ce mode de transport pratique (+ rapide en centre ville), peu onéreux (1 € /km) et écologique.

Service qui séduit les personnes âgées tout autant que les parents et leurs enfants (ex. : Enfants pris à la sortie de l'école, amenés à leur activité, et ramenés chez eux).

Ce cycliste français, à la différence de son camarade indien, est payé au SMIC horaire et bénéficie d'une assistance électrique.

Pour concurrencer les taxis traditionnels et proposer des prix attractifs, le prix payé couvre 20% du coût réel, les 80% restants sont assurés par la publicité affichée sur les vélos.

Source : *L'âge de faire*, janvier 2012, n°60, p.5

Extinction des feux des enseignes lumineuses commerciales

Le ministère de l'écologie a annoncé qu'à partir du 1er juillet 2012, elles devront être éteintes entre 1h et 6h du matin. L'économie d'énergie est estimée à 700 gigawatts-heure.

Source : *L'âge de faire*, janvier 2012, n°60, p.6

Réduction des déchets : emballages réutilisables, consignes...

Pour encourager l'utilisation d'emballages ré-utilisables et la ré-introduction de la consigne dans le commerce alimentaire de proximité, le Cniid (Centre national d'information indépendante sur les déchets) a élaboré 12 propositions d'actions, chacune accompagnée de conseils et de retours d'expériences.

Pour montrer que le changement des comportements et des habitudes est possible, le Cniid a choisi de travailler à l'échelle locale. Après seulement quelques semaines de mobilisation, plus de 40 commerçants dans le 11ème arrondissement de Paris se sont déjà engagés à mettre en œuvre une ou plusieurs des actions proposées.

Pour en savoir + : <http://www.cniid.org/Lancement-du-projet-Mon-commerçant-m-emballe.395>

Source : *L'âge de faire*, janvier 2012, n°60, p.13

Environnement et santé : moins d'argent pour la recherche

Nombre de projets de recherche (effets des champs électromagnétiques, mécanismes d'actions du bisphénol A, toxicité des pesticides, allergie aux produits chimiques...) ont été financés en 2011 par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre du programme « Contaminants et environnement ».

De l'argent public a priori utilement dépensé : les facteurs environnementaux au sens large sont connus ou fortement soupçonnés de participer à la genèse de diverses pathologies (cancers, maladies dégénératives, allergies,...).

Autant dire que le gel des crédits de l'ANR sur cette thématique pour 2012 a de quoi surprendre ! Le ministère de la recherche n'a pas donné d'explication aux raisons de ce gel, laissant planer le doute : Les recherches sur les effets nocifs de certaines molécules sont vues d'un mauvais œil par l'industrie car elles peuvent aboutir à des réglementations restrictives qui entravent la bonne marche des affaires.

Le ministère aurait-il pris en compte cet argument au détriment de la santé publique ?

Que Choisir, n°501- mars 2012, p.10